

1^{er} TROPHEE JEUNES U10 DE TOURAINE – Trophée Julien Quesne

Samedi 2 et dimanche 3 mai 2026

GOLF DE TOURAINE

Château de la Touche – 37510 BALLAN-MIRÉ

02 47 53 20 28 – sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE **Valable pour la catégorie U10**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses :

- Licencié(e)s de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
 - Catégorie U10
 - titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur ou la joueuse a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf,
 - étant à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures,
 - répondant aux conditions précisées dans ce règlement particulier.

2- FORME DE JEU

Score maximum – 18 trous – 9 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Catégories séries, quotas et repères : (distances de jeu conformes aux directives de la ffgolf)

Catégorie	Quota minimum garçons	Quota minimum filles
U10	9	3

Nombre maximum de joueurs autorisés au total : 120 (toutes catégories d'âge confondues avec le Grand-Prix Jeunes)

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit : Les joueurs licenciés de la Ligue Centre Val de Loire seront prioritaires, dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis selon les niveaux de drapeau, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons prévus au règlement.

Départs : l'après midi sur les 2 tours Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre des index. Lors du 2ème tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe

Départage : en cas d'égalité pour la 1^{ère} place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Autres places : utilisation du départage du logiciel RMS9.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement sur HelloAsso **jusqu'au samedi 18 avril 2026 à 12 heures**, directement sur via ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/golf-de-touraine/evenements/1er-grand-prix-jeunes-de-touraine>

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue au plus tard 5 jours après la clôture des inscriptions.

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club se donne le droit de le compléter.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **30 €** (pour tous).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le **vendredi 1^{er} mai 2026**, sur réservation des départs auprès du Golf.

5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve non-fumeur : § 1.2.5 du Vademecum 2026.

Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits (§ 1.2.8 du Vademecum 2026)

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, **à tout moment et à tout endroit du parcours**, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.**

6- PRIX

Classement brut exclusivement.

Les trois premiers joueurs et joueuses de chaque catégorie d'âge seront récompensés.

7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Arbitres :

- Mme Isabelle PARIS
- Mme Caroline BOURGEON

Membre du Comité de l'épreuve :

- Raphaël ARNOULT, Directeur du Golf

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

Sur nécessité, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.